

Séance du 16 novembre 2018

Excusés : Jean-Jacques WILLIG, Olivier MARICHY

Urbanisme :

Déclaration préalable :

-« les Ripettes » construction d'une serre ».

Permis de construire :

- « clos Mallot » construction de deux maisons,
- « Léal le Bourg » construction d'une piscine,
- « Route de Cuisery » portail.

Evolution des bâtiments communaux :

Le conseil municipal délibère pour autoriser Madame le Maire à déposer un dossier auprès de la Communauté de communes Bresse et Saône dans le cadre d'un fond de concours pour une subvention pour la salle multifonctions.

Finances :

Délibération de la Commune accordant une indemnité de conseil au Trésorier de 438.52 euros net.

Le conseil délibère à l'unanimité pour deux décisions modificatives de virements de crédits :

- Budget communal : Remboursement trop versé par un notaire (R10226/10 :-11 et R2111/21 :+11)
- Budget assainissement : Ajustement solde capital des emprunts (R1641/16 :+30 et D2158/21 : +30)

Versement de 420 euros à la cantine correspondant à l'utilisation du gaz pour 10 locations.

Devis :

Etude d'un devis pour le changement de la porte d'entrée d'un logement loué par la commune. Dans l'attente d'un deuxième devis pour comparer.

Des devis sont à l'étude pour améliorer la connexion de la bibliothèque au réseau Internet.

Longerons :

Pour l'année 2018 il y a 87 ayants droits et la part de l'affouage s'élève à 7.48 euros.

Fermages 2018 :

L'indice des fermages pour 2018 s'élève à 103.05 euros pour un total de 4 470.68 euros pour la commune.

Le conseil délibère à l'unanimité pour renouveler le fermage de Jérémie Geray pour 9 ans.

Tarifs 2019 :

Les tarifs 2019 sont renouvelés à l'identique pour le cimetière, le columbarium, l'assainissement (frais de branchement, PAC).

SPANC :

Le conseil approuve à l'unanimité le rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'année 2017.

Communauté de communes :

Un point est fait sur la réunion publique pour présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre du PLUI.

Bulletin municipal :

Le bulletin municipal devrait être distribué début 2019. Les associations ont presque toutes envoyées leurs articles.

Informations diverses :

Brigitte Frémiot, responsable de la bibliothèque municipale, a adressé un courrier à la mairie pour annoncer son souhait d'arrêter sa participation auprès de la bibliothèque. Elle est vivement remerciée pour son investissement depuis de nombreuses années. Une rencontre a eu lieu avec les bénévoles afin de trouver des solutions pour faire perdurer la bibliothèque. Elle est notamment à la recherche de bénévoles.

La Communauté de communes Bresse et Saône va mettre en place un site Internet. La commune va transmettre des informations pour la création d'une page qui lui est dédiée.

Retour sur le conseil d'école qui a eu lieu le 15 novembre et qui a fait un point sur la rentrée scolaires, l'organisation générale, la répartition des classes et les animations proposées aux enfants au cours de l'année.

La Commission de contrôle qui se substituera à la Commission administrative à compter de 2019 sera composée de Dominique Prevel (membre du Conseil municipal), Roland Marc (délégué administratif) et Gérard Vattier (délégué du Tribunal de Grande Instance).

